

Le 29/11/2021

COMPTE RENDU AG du 15 Novembre 2021.

Président de séance : Gérard AIT-KHEDACHE

Rapporteur de séance : Sylvie BRISSIAUD

ORDRE du JOUR :

- Rapport moral
- Compte d'exploitation 2019-2021
- Budget Prévisionnel
- Election nouveaux membres du CA
- Questions diverses

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Nombre total d'adhérents au 15/11	122
Nombre adhérents présents	29
Nombre adhérents représentés	25
Absents non représentés	68

Le taux de participation, présents et représentés, est de **44** %. Ce taux est suffisant pour délibérer de l'ordre du jour, mais le Conseil regrette qu'un plus grand nombre d'adhérents n'ait pas pu participer personnellement ou représenté.

Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement l'assemblée et salue la présence de M. Patrick Mourier, Maire Adjoint, et de nos 2 professeurs Nathalie et Nicolas ainsi que les futurs adhérents n'ayant pas eu une disponibilité suffisante pour concrétiser leur inscription à ce jour.

1 RAPPORT MORAL

Le Coronavirus avec l'arrêt des activités le 17 mars 2020, date de début du confinement, a été pour l'ensemble des Associations une période délicate à gérer entraînant de lourdes pertes financières.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de l'Association Familiale de Grillon a donc décidé un certain nombre de mesures :

- Pour nos Professeurs, tirant leurs revenus des cours donnés par l'Association, les indemnités Gouvernementales ont été complétées.
- Pour le personnel salarié, l'intégralité du salaire a été versé,
- Sur notre site (<https://www.gafgrillon.fr>), nous avons constamment informé de la situation, en tenant à disposition des cours en téléchargement et créé des liens vers des cours enregistrés spécialement par nos Professeurs sur YouTube
- Tous les frais fixes ont été bien entendu intégralement honorés (SACEM, assurances, ...). A noter une remise de 25% a été négociée sur la cotisation Assurances.

A la rentrée de septembre 2020, des cours ont été organisés en respectant scrupuleusement les "gestes barrière" préconisés, jusqu'au nouveau confinement, et le Conseil d'Administration a décidé la gratuité de ces cours en compensation de ceux supprimés par arrêté Gouvernemental.

En avril nous avons envisagé de rembourser aux adhérents une indemnité forfaitaire, or à cette date personne ne pouvait imaginer qu'à la rentrée de septembre nous soyons encore sous la menace de l'épidémie, avec un nouveau confinement à la clé.

L'Association Familiale remercie chaleureusement les membres n'ayant pas demandé un remboursement de leurs cotisations 2019/2020 (seulement 6 demandes de remboursement reçues sur 250 adhérents).

*Pour information, la Fédération Française de Gymnastique précise : « Il convient de rappeler que la cotisation représente la participation des adhérents au fonctionnement de l'association. En conséquence, un adhérent n'achète pas un droit à pratiquer la gymnastique mais il contribue à un projet associatif global, qui lui permet notamment de participer aux assemblées générales ou encore d'être électeur et éligible aux instances dirigeantes de l'association. Dès lors, le paiement d'une cotisation ne constitue pas une avance sur des prestations déterminées qui seraient dues par le club. **En conséquence, aucun remboursement de cotisation n'est dû en pareil cas.** »*

VOTE RAPPORT MORAL : POUR à l'unanimité

2 COMPTES D'EXPLOITATION 2019/2021

Le compte d'exploitation 2019/2020 avec 250 adhésions s'est soldé par un excédent d'exploitation de 9753 €.

Ce résultat a permis d'absorber la perte d'exploitation de 8279 € en 2020/2021 due à la gestion du Coronavirus sans mettre en péril l'Association.

. 2019/2020 : + 9753 €

- Le poste Achats 813 € : achat de matériel et fournitures (tapis par ex, bonbons enfants pour Halloween, coût assemblée générale...),
- Les principales charges sont les salaires des professeurs et de ménage de la salle.

Les charges exceptionnelles 2740 € reflètent principalement des erreurs d'affectation (solde du compte Société Générale du Président) et le voyage de fin d'année contrebalancés en produits. On y trouve également les remboursements de cotisation.

VOTE COMPTE D'EXPLOITATION 2019/2020 : POUR à l'unanimité

. 2020/2021 : - 8279 €

- Le poste Achats (203 €) correspond majoritairement à l'achat du matériel COVID,
- Les charges de personnel à la rémunération des Professeurs pour les cours donnés en mai et juin et au personnel de ménage (5850 €),
- **Aucune cotisation n'a été demandée au titre de cet exercice.**

VOTE COMPTE D'EXPLOITATION 2020/2021 : POUR à l'unanimité

3 PREVISIONNEL 2021/2022

Le prévisionnel a été bâti sur la base de 150 adhésions. Cet objectif semble réalisable mais provoquera un déficit d'exploitation de l'ordre de 15 000 €.

125 adhésions ont été enregistrées à ce jour (vs 250 en 2019) dont 69 en renouvellement et 36 nouveaux adhérents.

L'ensemble des cotisations versées à ce jour se monte à 19 000 € (équilibre budgétaire à 35 000 € de cotisations).

Les réserves actuelles de l'association permettront d'assurer les cours jusqu'à la fin de l'année en absorbant le déficit d'exploitation, mais il est évident qu'une telle opération ne pourrait se renouveler l'année prochaine.

Un gros effort doit être fait sur la communication de l'Association pour collecter un maximum d'adhérents. Dès à présent, une page Facebook « GAF Grillon » vient d'être créée et il est demandé aux adhérents d'en faire un très large partage. Une banderole a été créée pour être posée sur le rond-point à l'entrée du village à chaque occasion qui le permettra.

Il est rappelé qu'il s'agit d'un budget **prévisionnel** :

- Achats (750 €) : par exemple, achat d'élastiques qui sont à renouveler, d'une banderole déjà affichée sur le rond-point de Grillon pour la communication,
- Charges de personnel, le poste le plus important 33 000 € correspondant aux salaires des professeurs et des prestations de ménage de la salle,
- Produits 21 000 € ce poste correspond au montant prévisionnel des cotisations perçues pour 150 adhésions.

Pour mémoire, l'Association ne bénéficie pas de subventions mais la salle des fêtes est mise à disposition gratuitement par la municipalité de Grillon.

VOTE BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022 : POUR à l'unanimité

4 TELETHON 2021

Comme par le passé, la Mairie de Grillon sollicite l'Association Familiale pour participer au Téléthon 2021 qui se déroulera du vendredi 3 au dimanche 5 décembre prochain salle des fêtes de Grillon.

L'Association Familiale participera au Téléthon le **samedi 4 décembre à partir de 14 h 30** de la manière suivante :

- Offre de deux lots sous la forme de chèques cadeau d'une enseigne sportive,
- Vente de tickets de tombola par les membres de l'Association auprès des adhérents,
- Animation du Téléthon sous la forme de démonstrations de zumba (Léa et Myriam), de gymnastique (Nathalie) et de cirque enfants (Nicolas).

Le planning de l'après-midi du Téléthon est en cours d'élaboration. Il a été proposé d'alterner si possible les prestations de l'Association avec les interventions des autres associations (Grillons chantants par exemple).

5 ELECTION MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA a été amputé de plusieurs de ses membres du fait de l'absence pour certains de passe sanitaire.

D'autre part, l'Association n'a plus de trésorière depuis deux ans

Odile FORD et Mireille REY rejoignent le CA qui était constitué de Gérard AIT-KHEDACHE, Josiane BARROS, Sylvie BRISSIAUD, Jacqueline CHARMASSON, Liliane ROIRON, Marcelle SAURAT.

Isabelle BOISSIERE, Stéphanie CHARRETIER, Magali ESNAULT, Myriam GROMELLE-LUCCIA, Nathalie MEYNIER n'ont pas encore renouvelé leur adhésion.

Le CA reste ouvert à toute nouvelle candidature.

VOTE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DU CA : POUR à l'unanimité.

6 QUESTIONS DIVERSES

Renforcement des mesures anti-covid :

Marie-Claude COPPIN fait part de son inquiétude légitime face aux statistiques alarmantes montrant une forte progression dans la région.

Nous respectons scrupuleusement les instructions transmises par l'Administration Départementale. Dans le contexte actuel, il est vraisemblable que des mesures de contrôle complémentaires nous soient données dans les jours qui viennent et, même si nous sommes conscients de la gêne occasionnée, nous poursuivrons leur application afin de sauvegarder nos possibilités d'exercer notre activité.

.....

L'assemblée se termine à 20 heures 10 par des échanges amicaux autour d'un léger buffet préparé par les membres du CA.

Le Rapporteur de séance

Sylvie BRISSIAUD

Le Président de séance

Gérard AIT-KHEDACHE